



Nombre de conseillers.....43
 En exercice..... 43
 Présents à la séance.....27
 Pouvoirs..... 14
 Excusés..... 01
 Absents..... 01

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 23 MAI 2025**

N°2025-05-02 : BUDGET PRINCIPAL VILLE – COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2024

Le vendredi 23 mai 2025 à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni à l'Espace Jules Verne, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, suite à la convocation faite le mercredi 7 mai 2025.

Présents :

MARTIN Pierre-Yves	CARCREFF Corinne	BEREZIN Serge
BOUDJEMAÏ Kaïssa	ATTARD Gérard	BORDES Roselyne
MANTEL Serge	ROSSINI Christel	AOUATI Kheiredine
MAUROBET Catherine	LAFARGUE Jean-Claude	DJABALI Sara
MONIER Annick	KOUCEM Yacine	TRILLAUD Laurent
CARRATALA Henri	LE ROUX Pierre-Olivier	HODÉ Laurence
BERTHE Éloïse	BARATTA Jean-Pierre	BITATSI-TRACHET Françoise
HERRMANN Marie-Catherine	LE COZ Lucie	CHASSAIN Clément
COLLET Marie-Madeleine	MILOTI Donni	BERNARD Anne

Pouvoirs :

AÏDOUDI Salem	à MILOTI Donni
MOULINAT-KERGOAT Hélène	à BERNARD Anne
ARNAUD Philippe	à COLLET Marie-Madeleine
MAKHLOUF Dounia	à CARRATALA Henri
GUIMARAES Odette	à DJABALI Sara
DI IORIO Rina	à KOUCEM Yacine
MARKARIAN Olivier	à MARTIN Pierre-Yves
FOURNIER Marine	à BARATTA Jean-Pierre
ADLANI Myriam	à MONIER Annick
CRALIS Christophe	à MANTEL Serge
BONINI Bruno	à BITATSI-TRACHET Françoise
JOLY Nathalie	à TRILLAUD Laurent
RENAULT Bernadette	à HODÉ Laurence
MICONNET Olivier	à LE COZ Lucie

Excusés :

HAMZA Ali

Absente :

LE BLEGUET Marie-Thérèse

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un Secrétaire de séance. Mme BERNARD a été désigné pour remplir ces fonctions.

093-219300464-20250602-2025-05-02-DE
 Date de télétransmission : 02/06/2025
 Date de réception préfecture : 02/06/2025

HÔTEL DE VILLE

3, place François-Mitterrand – B.P. 56 – 93891 Livry-Gargan Cédex – T. 01 41 70 88 00 – F. 01 43 30 38 43

courriermaire@livry-gargan.fr – www.livry-gargan.fr

Toute correspondance doit-être adressée à Monsieur Le Maire

Le Conseil municipal,

Sur proposition de M. MANTEL rapporteur ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 relative aux communes et aux établissements publics communaux ;

Vu le compte de gestion 2024 du Budget principal de la Ville ;

Vu l'avis de la Commission permanente Administration Générale en date du mardi 13 mai 2025 ;

Considérant, pour cette comptabilité, l'identité de valeur avec les écritures du compte administratif de l'ordonnateur ;

Après en avoir délibéré ;

A l'unanimité,

Article 1 : Adopte le Compte de gestion du Budget principal de la Ville au titre de l'année 2024.

Annexe 1 : Compte de gestion 2024 du Budget principal de la Ville.

Ainsi fait et délibéré en séance le vendredi 23 mai 2025.

Pierre-Yves MARTIN
Maire de Livry-Gargan
Conseiller départemental



date de publication le : 04/06/2025

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250602-2025-05-02-DE
Date de télétransmission : 02/06/2025
Date de réception préfecture : 02/06/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE : VILLE DE LIVRY GARGAN (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21930046400019

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : LIVRY GARGAN VILLE - VILLE (3)

ANNEE 2024

1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

PRESENTATION FINANCIERE SYNTHETIQUE

VILLE DE LIVRY-GARGAN	Compte Administratif 2024 (en €)	
BUDGET PRINCIPAL VILLE - COMPTE ADMINISTRATIF (M57)		
Fonctionnement (€) (II B2)		
Dépenses	74 810 375,91	
dont Dépenses Réelles	71 566 154,98	
<i>dont Charges à caractère général (Chap011) (II C2)</i>	16 015 613,36	
<i>dont Charges de personnel et assimilés (Chap 012) (II C2)</i>	42 616 779,84	
dont Dépenses d'Ordre	3 244 220,93	
Recettes	80 971 741,53	
Recettes Réelles	80 811 827,63	
<i>dont Produit des impositions réelles (73111 - Impôts directs locaux)</i>	46 547 633,00	
<i>dont DGF/DSU/DNP 74111/741123/741127</i>	7 265 206,00	
dont Recettes d'Ordre	159 913,90	
dont Report 2023 de recettes de fonctionnement (002)	14 578 736,04	
Investissement (€) (II B1)		
Dépenses	26 442 054,14	
dont Dépenses Réelles	19 915 419,53	
<i>dont Dépenses d'Equipement (20 204 21 23)</i>	10 685 734,81	
<i>dont Remboursement capital de dette (1641+16818)</i>	2 751 921,15	
dont Dépenses d'Ordre	286 490,34	
dont Report 2023 de résultat d'investissement en dépenses (001)	6 240 144,27	
Recettes	16 241 593,50	
dont Recettes Réelles	9 411 154,36	
dont Recettes Ordre	3 370 797,37	
dont Excédent de fonctionnement capitalisé 2023	3 459 641,77	
Total Compte Administratif (Dépenses)	101 252 430,05	
Total Compte Administratif (Recettes)	111 792 071,07	
Excédent (Recettes moins Dépenses)	10 539 641,02	
Encours de dette au 31/12/2024 (€) (IV B1.2)	37 549 348,36	
Epargne Brute (RRF - DRF) hors cessions immos 775	9 233 814,50	
Population totale (1 A)	46 711	
	Ratios Ville (2024)	Ratios Strate (2023)
R1: Dépenses Réelles de fonctionnement / population (€) (1 A)	1 532,10	1 348,00
R2: Produit des impositions réelles / population (€) (1 A)	996,50	777,00
R3: Recettes réelles de fonctionnement / population (€) (1 A)	1 730,04	1 562,00
R4: Dépense d'équipement brut / population (€) (1 A)	228,76	367,00
R5: Encours de dette / population (€) (1 A)	803,87	990,00
R6: DGF / population (€) (1 A)	155,54	200,00
R7: Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (1 A)	59,55%	60,00%
R9: Dépenses de fonctionnement et rembt dette en capital/ recettes réelles de fonct (1 A)	91,96%	93,00%
R10: Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement (1 A)	13,22%	24,00%
R11: Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (1 A)	46,47%	63,00%
Epargne Brute / RRF	11,43%	13,09%
Annuité de la dette / population (€)	77,02	126,00
Ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt (IV B7.4)	4,73%	NC
Potentiel fiscal 4 taxes par habitant (1 A)	990,17	1 318,58
Emplois pourvus sur emplois budgétaires (IV B.9)	867,97	NC

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de membres présents : 26

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour : 33

Contre : 7

Abstentions : 0

Date de convocation : 07 MAI 2025

Présenté par Mme K. BOUDJEMAI (1),

A Livry-Gargan, le 23 mai 2025

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Livry-Gargan, le 23 mai 2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Conseil Municipal

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le
et de la publication le

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

PIERRE-YVES MARTIN
MAIRE DE LIVRY-GARGAN
CONSEILLER DEPARTEMENTAL



Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250602-2025-05-02-CC
Date de télétransmission : 02/06/2025
Date de réception préfecture : 02/06/2025